

# MASTER 2

PROFESSIONNEL

MÉTIERS DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE

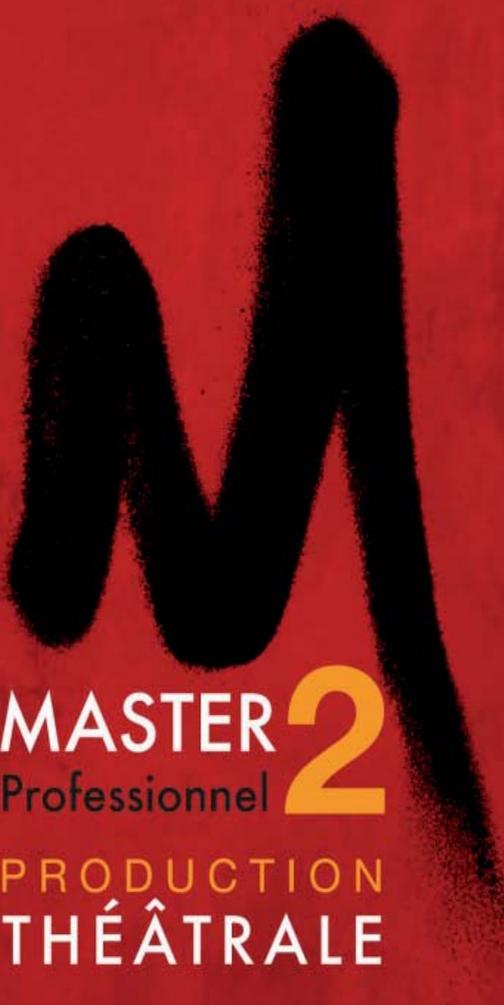


ANNÉE UNIVERSITAIRE

2011  
2012



UNIVERSITÉ PARIS III  
SORBONNE NOUVELLE



MASTER 2  
Professionnel

PRODUCTION  
THÉÂTRALE

FORMATION EN ALTERNANCE  
du conseiller artistique au producteur  
de la programmation aux relations avec le public

## UNE FORMATION THÉÂTRALE ORIGINALE

A la différence des diplômes strictement orientés vers la gestion administrative, le champ d'activité de notre formation se situe à l'interface de l'administratif et de l'artistique, en amont et en aval des pratiques de la scène.

Plusieurs points forts marquent sa singularité :

Il s'agit d'abord d'une formation centrée sur le développement de compétences professionnelles qui s'appuient sur une **culture théâtrale**, ouverte aux autres arts du spectacle vivant, comme l'atteste la diversification de nos partenariats.

Ensuite, le champ des activités auquel prépare la formation couvre l'éventail des métiers de la production théâtrale, autrement dit **des métiers qui accompagnent la création** dans le monde du théâtre et du spectacle : du conseiller artistique au chargé de production et/ou de diffusion, de la programmation aux relations avec le public et à la communication.

Nous avons construit **un modèle de formation en alternance**, qui permet d'articuler chaque semaine le suivi des cours et la présence en entreprise : un équilibre optimal pour développer une solide réflexion méthodologique par la confrontation des concepts, savoirs, savoir-faire dispensés à l'université avec la mise en œuvre des missions confiées en entreprise. Le dialogue avec les enseignants et le tuteur de stage permet d'acquérir progressivement des compétences techniques transposables aux différentes situations rencontrées sur le terrain. L'adossement de la culture générale au développement des compétences professionnelles constitue une condition des plus favorables à l'évolution des responsabilités et fonctions au sein de l'entreprise.

Cette formation a **le privilège d'être habilitée par le CFA Formasup Paris pour encadrer des contrats d'apprentissage**. Il s'agit d'un dispositif innovant de plus en plus développé dans l'enseignement supérieur. Il permet aux étudiants de moins de 26 ans de bénéficier d'un statut de salarié, rémunéré à hauteur d'au moins 61% du salaire minimum conventionnel et garanti, au delà d'une indépendance financière appréciable, la certification des aptitudes avec une réelle expérience professionnelle d'un an. De plus, l'intégration totale dans une équipe pour suivre toute une saison et préparer la suivante représente un atout précieux pour un devenir professionnel.

**Les enseignements, adossés à la recherche, se veulent pluridisciplinaires** et structurés autour de trois pôles : les écritures dramaturgiques et dramatiques ; le droit et la gestion ; les liens entre programmation, communication et relations avec le public. Ils s'appuient également sur des cours d'histoire des politiques du théâtre en France et d'anglais. La créativité, le travail d'équipe et le sens de l'organisation des étudiants se voient par ailleurs stimulés toute l'année au cours d'un exercice pratique qui engage l'ensemble de la promotion : la préparation d'un événement culturel que l'on nomme **le Scénoscope**.

Suivre cette formation suppose un engagement intense au cours de l'année. Mais si la lourdeur de la charge de travail peut paraître insurmontable en début d'année, car sans commune mesure avec la première année de master, les efforts se révèlent rapidement payants pour la construction de son insertion professionnelle sur un marché du travail très concurrentiel. Et c'est à l'évidence le meilleur atout de la formation !

Sylvie Chalaye et Daniel Urrutiaguer

## LA PRODUCTION THÉÂTRALE : QUELS MÉTIERS ?

Le concept de production est entendu dans un sens plus large que le suivi du montage et de l'accueil des spectacles.

### Les activités productives

D'une part, sont incluses toutes les activités administratives liées à la production, la programmation et la diffusion des spectacles, ainsi qu'à la valorisation de ces spectacles par la communication et les relations avec le public.

### Le conseil artistique

D'autre part, le conseil artistique concerne tant la programmation que la dramaturgie des spectacles. Il constitue ainsi une dimension fondamentale de la production. Si les débouchés professionnels dans ce domaine reposent sur d'étroits réseaux relationnels, le conseil artistique mobilise néanmoins des compétences transversales, indispensables à tout responsable administratif dans le cadre de ses missions. Le conseil artistique représente donc une singularité forte de notre projet.

### Théâtre et autres arts du spectacle

La spécialisation théâtrale est envisagée en connexion avec les autres arts du spectacle, notamment la danse, le théâtre lyrique, les marionnettes, les arts de la piste et de la rue, les projets fondés sur une hybridation artistique.

Des partenariats avec le Centre national de la danse, l'Opéra national de Paris, l'École nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois appuient cette démarche d'ouverture, nécessaire pour préparer aux emplois dans des structures pluridisciplinaires.

## LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE : MODE D'EMPLOI

L'habilitation par le CFA Formasup Paris à encadrer des contrats d'apprentissage s'inscrit dans notre volonté d'offrir aux étudiants une formation par alternance sur l'ensemble de l'année de façon à permettre un développement optimal des compétences professionnelles fondées sur une culture artistique.

## Un contrat de travail salarié

À la différence d'un stage, où l'étudiant est gratifié d'une indemnité au-delà de deux mois de présence continue en entreprise, le contrat d'apprentissage est un contrat de travail salarié pendant la durée de la formation, qui accorde les mêmes droits sociaux que pour les autres salariés. Ce contrat est en principe réservé aux moins de 26 ans mais une dérogation peut être accordée aux personnes entrées dans leur 26<sup>ème</sup> année.

L'apprenti reçoit dans une entreprise privée une rémunération correspondant au moins à **61% du salaire minimum conventionnel, s'il existe, ou du SMIC**. Le seuil minimum est relevé à 81% pour les personnes morales de droit public. La rémunération versée est exonérée de cotisations salariales, et d'impôt sur le revenu si elle ne dépasse pas le montant du SMIC annuel.

La convention collective du Syndeac fixe le salaire minimum conventionnel brut pour des chargés de production, de communication ou de relations publiques à 1 519,38 € mensuels en 2011.

## Durée du contrat

Sa durée de 12 mois peut être modulée à hauteur de plus ou moins trois mois à condition que sa fin coïncide avec celle de la délivrance des diplômes par la formation, soit le 30 septembre 2013 pour l'année universitaire 2012-2013.

Les deux premiers mois constituent une période d'essai pendant laquelle le contrat peut être rompu par l'une ou l'autre des deux parties, sans préavis.

## Les relations de formation

L'apprenti est encadré dans l'entreprise par un **maître d'apprentissage** ayant au moins cinq années d'expérience professionnelle en relation avec la qualification visée par le diplôme et à l'université par un **tuteur pédagogique**.

L'apprenti peut se voir **confier la conception et la mise en œuvre de missions plus importantes** que lors d'un stage de trois à six mois. Le maître d'apprentissage organise le travail de l'apprenti, l'accompagne dans le développement de ses compétences professionnelles, le conseille dans ses choix professionnels. La présence dans une structure tout au long d'une année permet aussi de mieux s'intégrer dans l'équipe administrative en étant plus associé aux réunions où s'élaborent des prises de décision que lors d'un passage de plus courte durée en stage.

Le maître d'apprentissage participe activement à l'évaluation professionnelle de l'étudiant en échangeant des informations avec le tuteur universitaire par le biais du livret d'apprentissage, qui requiert trois bilans intermédiaires au cours de l'année.

## La nature de l'engagement

Le coût salarial du contrat est nettement inférieur à celui d'un emploi au SMIC mais aussi à celui d'un contrat de professionnalisation. Il reste néanmoins bien plus élevé que la gratification accordée habituellement en stage.

Le candidat doit donc instaurer une forte relation de confiance avec son supérieur hiérarchique, en s'appuyant notamment sur une expérience pré-professionnelle assez nourrie, pour justifier l'intérêt de l'engager sous la forme d'un contrat d'apprentissage.

Les structures qui ont accepté d'engager des étudiants en contrat d'apprentissage leur ont confié des missions centrées sur le développement des publics. Notre recrutement favorisera ainsi les candidats de moins de 27 ans ayant plutôt fait des stages dans des services de relation aux publics. Des propositions concernent aussi le champ de la production.

Au cours de l'année 2011-2012, quatorze contrats d'apprentissage ont été signés avec le Forum du Blanc-Mesnil, la MC93, le Théâtre Nanterre-Amandiers, le Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis, le Théâtre de l'Aquarium, le Théâtre Firmin Gémier d'Antony, le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, le Centquatre, Eurodisney, la Gestion des spectacles, la Comédie de Reims.

## Les avantages financiers des entreprises

### • Cotisations sociales

**Employeurs de moins de 11 salariés** : Exonération de toutes les cotisations patronales et salariales imposées par la loi, à l'exception des cotisations supplémentaires d'accident du travail.

**Employeurs d'au moins 11 salariés** : Ne sont dues que les parts patronales des cotisations aux régimes complémentaires de retraite (au taux minimum), des cotisations d'assurance-chômage ; les cotisations au Fonds national d'aide au logement, au Fonds national de garantie des salaires ; le remboursement des frais de transport s'il y a lieu.

En 2011-2012, ils bénéficiaient d'une exonération similaire à celle de la catégorie précédente.

### • L'indemnité compensatrice forfaitaire

La Région Île-de-France a fixé une indemnité compensatrice forfaitaire de 1 000 €, une majoration de 500 € dans les entreprises de moins de 11 salariés.

### • Le crédit d'impôt

Les entreprises imposées sur leur bénéfice réel peuvent bénéficier d'un crédit d'impôts égal au produit du montant de 1 600 € par le nombre moyen annuel d'apprentis employés.

## L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE (EN 2011-2012)

Mme **Sylvie CHALAYE**, PR, CORESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

M. **Joseph DANAN**, PR

M. **Marco CONSOLINI**, MCF-HDR

M. **Daniel URRUTIAGUER**, MCF-HDR, CORESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Mme **Liliane CAMPOS**, MCF

Mme **Anne GOALARD**, PAST, Déléguée générale du Festival Reims Scènes d'Europe  
RESPONSABLE DU SCÉNOSCOPE

M. **Jean-Christophe BOISSONNADE**, Administrateur du Forum de Blanc-Mesnil

M. **François CAMPANA**, Administrateur - producteur

Mme **Claire DUPONT**, Bureau Productions Théâtrales

Mme **Karine FELBER-JOUSSEAUME**, Bureau Missions-Cadres

Mme **Angela DE LORENZIS**, Conseillère littéraire, membre de la Commission d'Aide à la  
Création

## INTERVENANTS PROFESSIONNELS

L'équipe pédagogique est secondée par des interventions de professionnels sous forme de conférences ou de rencontres.

Les étudiants des quatre premières promotions ont rencontré

### **Directeurs de structure de production / diffusion :**

Philippe ADRIEN (Théâtre de la Tempête) ; Stéphane BRAUNSCHWEIG (La Colline -TN) ; Philippe BUQUET (Espace des Arts à Châlon / Saône) ; Alain CROMBECQUE (Festival d'Automne à Paris jusqu'en 2009) ; Catherine DASTÉ (Théâtre des Quartiers d'Ivry de 1985 à 1992) ;

Xavier FRANCESCHI (Le Plateau) ; Alain FRANÇON (TN de la Colline jusqu'en 2009) ; Jean-Louis MARTINELLI (Théâtre Nanterre-Amandiers) ; Jean-Claude PENCHENAT (Théâtre du Campagnol jusqu'en 2003) ; François RANCILLAC (Théâtre de l'Aquarium) ; Christophe RAUCK (TGP de Saint-Denis) ; Marc-Olivier WAHLER (Palais de Tokyo).

### **Directeurs adjoints de structure :**

Jean BALLADUR (CDN de Nancy) ; Catherine DAN (Théâtre de la Commune d'Aubervilliers) ; Claude JUIN (Théâtre de l'Est Parisien) ; Nicole MARTIN (Théâtre de Gennevilliers) ; Nathalie POUSSET (Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis).

### **Programmateurs :**

Stéphane MALFETTES (Scène du Louvre à Lens) ;  
Claire VERLET (Maison des compagnies et des spectacles, Centre National de la Danse jusqu'en 2009).

### **Administrateurs :**

Véronique ALTER (La Rose des Vents, Villeneuve d'Ascq jusqu'en 2007) ; Christine ANGLÈS (Athénée Théâtre Louis-Jouvet) ; Jean-Marc BARILLOT (MC93) ; Marie-Noëlle BOYER (Théâtre de la Tempête) ; Rozenn COLLET (Cie Lanicolacheur) ; Catherine FAGGIANO (Théâtre de l'Aquarium) ; Philippe GRIMM (Théâtre 2 Gennevilliers) ; Alain HERZOG (TN de la Colline) ; Leslie THOMAS (Théâtre Nanterre-Amandiers) ; Danièle TCHDRY-MONTILLON (Théâtre de la Bastille jusqu'en 2009) ; Philippe LUCIAT-LABRY (Théâtre de la Commune d'Aubervilliers) ; Fabrice YVRAI (TGP de Saint-Denis).

### **Secrétaires généraux :**

Daniel BESNEHARD (Nouveau Théâtre d'Angers) ; Denis BRETIN (Festival d'Automne à Paris) ; Dorothee BURILLON (Athénée Théâtre Louis-Jouvet jusqu'en 2008) ; Jean-Pierre JOURDAIN (ex-Comédie-Française) ; François LECOUR (TGP de Saint-Denis).

### **Production :**

Dominique BOUCHOT (ATEM/T&M) ; Stéphane GUERREIRO (Odéon - Théâtre de l'Europe) ; Dorothea KAISER (MC93) ; Isabelle MELMOUX (Théâtre de la Commune d'Aubervilliers) ; Tiphaine PEYNAUD (Théâtre Nanterre-Amandiers) ; Thierry PILLIOT (TN Colline).

**Direction des publics :**

Béatrice BAROU (Théâtre Nanterre-Amandiers) ; Hélène BONTEMPS (Théâtre de la Commune d'Aubervilliers) ; Gaëlle BRYNHOLE (MC93) ; Agnès CHEMAMA (TN Chaillot) ; Cyril DUCHÉNE (Centre National de la Danse) ; Stéphanie FERET (Forum du Blanc-Mesnil) ; Sylvie GOUJON (Théâtre de Gennevilliers) ; Aline MARDON (Théâtre Ouvert jusqu'en 2007) ; Anne-Marie PEIGNÉ (Odéon – Théâtre de l'Europe jusqu'en 2009) ; Corinne PÉRON (Théâtre de l'Est Parisien jusqu'en 2007) ; Frédérique PAYN (TGP de Saint-Denis jusqu'en 2008) ; Armelle STEPIEN (Comédie de Reims).

**Chargées de relations publiques :**

Catherine AUROY (Forum du Blanc-Mesnil) ; Soizic LE LASSEUR (Athénée Théâtre Louis-Jouvet jusqu'en 2008) ; Jasmine LEBERT (CDN de Montreuil) ; Julie SICHER (Centre National de la Danse).

**Direction technique :**

Raoul DEMANS (Théâtre de la Bastille) ; Dominique FORTIN (Théâtre de l'Aquarium) ; Jean-Jacques LESPEDES (TGP de Saint-Denis) ; Gilles MARÉCHAL (TN Colline) ; Jean-Marc SKATCHKO (Théâtre Nanterre-Amandiers).

**Directeurs de compagnie :**

Christian ESNEY (ex-artiste associé Théâtre de Gennevilliers) ; Arnaud MEUNIER (Cie Mauvaise Graine) ; Michel SIMONOT (ancien-artiste associé au TGP de Saint-Denis) ; Anne THÉRON (Cie Les Productions Merlin).

**Chaîne graphique :**

Frédéric BORTOLETTI (Labomatic) ; Eric DE BERRENGER (La Fonderie) ; Delphine DELANEAU (indépendante) ; Malte MARTIN (Atelier graphique Malte Martin) ; Alexandre PETITMANGIN (La Vache Noire) ; Jacques TAQUOI (Facilitating Publishing).

**Billetterie :**

Loïc LE GAC (Satori) ; Bruno WUCHER (Ressources SI).

**Pédagogie :**

Jean-Claude LALLIAS (IUFM de Créteil) ; Jean-Pierre LORIOL (ANRAT).

**Mécénat :**

Marie Lorraine KERR, Frédéric MONOT (Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture) ; Henry PILLSBURY (CA des Amis du Festival d'Automne à Paris).

**Collectivités publiques :**

Robert ABIRACHED (Directeur du Théâtre et des Spectacles de 1981 à 1988) ; Djalila HARNAY (chargée de mission Théâtre au Conseil Général de Seine-Saint-Denis).

**ONDA :**

Solange DONDI (conseillère danse jusqu'en 2008).

## ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

**Les cours sont regroupés essentiellement les lundis et samedis. Une période d'environ quatre jours ouvrables est ainsi laissée pendant toute l'année pour une présence en entreprise.**

D'une durée minimale de 650 heures, **le stage obligatoire** peut être complété ensuite par un second stage. **Les candidatures basées sur un projet de formation en alternance pendant toute la saison théâtrale seront privilégiées.**

En effet, une expérience de professionnalisation sur une année améliore la probabilité d'une insertion professionnelle plus rapide. L'employabilité du candidat est ainsi renforcée par l'acquisition de compétences techniques, en complément de la culture artistique et de la réflexion méthodologique, entretenues à l'université, mais aussi par le développement d'un réseau interpersonnel en situation professionnelle.

**L'assiduité est obligatoire pour tous les enseignements.**

Exceptionnellement, un aménagement peut être envisagé pour des raisons impératives liées aux stages ou aux contraintes professionnelles dans le cas de la formation continue. Dans ce cas, il sera défini en accord avec le responsable des stages.

**Le non respect de l'assiduité dans un cours peut être sanctionné par une annulation du semestre.** Aucun redoublement n'est admis sauf pour les étudiants salariés au cours de leur reprise d'études ou cas de force majeure apprécié par l'équipe pédagogique.

## PARTENAIRES PROFESSIONNELS

La liste des structures culturelles qui ont souhaité s'associer au projet pédagogique et professionnel du master est actuellement la suivante :

- ATHÉNÉE THÉÂTRE LOUIS-JOUVET
- BANLIEUES BLEUES
- CDN DE MONTREUIL
- CENTRE NATIONAL DE LA DANSE
- LA COMEDIE-FRANCAISE
- LA COMEDIE DE REIMS
- CLASTIC THÉÂTRE - CIE JEAN-FRANÇOIS LAZARO
- COMPAGNIE JACQUES KRAEMER
- ÉCOLE NATIONALE DES ARTS DU CIRQUE - ROSNY
- E.P.P.G.H.V. (LA VILLETTE)
- EURODISNEY S.C.A.
- FESTIVAL D'AUTOMNE À PARIS
- L'APOSTROPHE - THÉÂTRE DES ARTS DE CERGY
- LE CENTQUATRE
- LA COLLINE - THÉÂTRE NATIONAL
- LES FRANCOPHONIES EN LIMOUSIN
- FESTIVAL LA MOUSSON D'ÉTÉ
- LE FORUM - scène conventionnée BLANC-MESNIL
- LA GESTION DES SPECTACLES
- MAISON DES ARTS DE CRÉTEIL
- MC 93 BOBIGNY
- ODÉON - THÉÂTRE DE L'EUROPE
- OPÉRA NATIONAL DE PARIS
- PRIMA DONNA
- PRODUCTIONS THEATRALES
- T&M
- TARMAC DE LA VILLETTE
- TF2 - Cie Jean-François Peyret
- TGP DE SAINT-DENIS
- THÉÂTRE AUX MAINS NUES
- THEATRE DE L'AGORA - SN D'EVRY ET DE L'ESSONNE
- THÉÂTRE DE L'AQUARIUM
- THÉÂTRE DE LA BASTILLE
- THÉÂTRE DE LA CHAPELLE DU VERBE INCARNÉ
- THÉÂTRE DE LA COMMUNE
- D'AUBERVILLIERS
- THÉÂTRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE
- THÉÂTRE 2 GENNEVILLIERS
- THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE
- THÉÂTRE DE LA VILLE
- THÉÂTRE DU ROND - POINT
- THÉÂTRE FIRMIN GÉMIER - scène conventionnée ANTONY
- THÉÂTRE NANTERRE - AMANDIERS
- THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE
- THÉÂTRE OUVERT
- THÉÂTRE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
- THEATRE DE SARTROUVILLE

Chaque promotion est parrainée par un metteur en scène :

Alain FRANÇON, directeur du Théâtre national de la Colline, en 2006-2007 ;

Jacques LASSALLE, directeur de compagnie, ex administrateur de la Comédie-Française, en 2007-2008 ;

Philippe ADRIEN, directeur du Théâtre de la Tempête, en 2008-2009 ;

Jean-Louis MARTINELLI, directeur du Théâtre Nanterre- Amandiers, en 2009-2010 ;

François RANCILLAC, directeur du Théâtre de l'Aquarium, en 2010-2011 ;

Christophe RAUCK, directeur du Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis, en 2011-2012.

# QUELLES COMPÉTENCES ACQUÉRIR ?

## Compétences transversales

- Discerner la qualité des spectacles présentés grâce à une solide culture artistique ;
- Développer une capacité d'écoute pour comprendre les problématiques des partenaires et travailler en équipe ;
- Connaître les réseaux de production et de diffusion français et internationaux ;
- Connaître l'histoire des politiques culturelles, les modes de régulation économique et juridique des activités du spectacle vivant ;
- Savoir rédiger un dossier de présentation des spectacles programmés ;
- Connaître les processus des écritures contemporaines ;
- Disposer d'un esprit de synthèse et d'une méthodologie de travail ;
- Savoir prendre des initiatives et décider rapidement en ayant évalué les risques.

## Compétences spécifiques pour la production et la diffusion de spectacles

- Construire des budgets prévisionnels de production et d'exploitation d'un spectacle, dans le respect des règles comptables, sociales et fiscales ;
- Projeter des « scénarios » d'évolution budgétaire ;
- S'adapter aux différents formats de présentation des comptes, exigés par les tutelles publiques ou organismes d'aide ;
- Lier plan de trésorerie, compte de résultat et bilan de la structure ;
- Participer à la couverture logistique des projets de spectacle ;
- Connaître la législation du spectacle vivant ;
- Concilier les contraintes économiques et artistiques ;
- Rédiger ou négocier un contrat de cession de droit de représentation ou de coréalisation, de travail, de coproduction, d'assurance, de prestation de services ;
- Maîtriser l'anglais, si possible d'autres langues étrangères.

## Compétences pour le conseil artistique

- Acquérir un discernement artistique par la maîtrise d'une très bonne culture théâtrale, la capacité à une lecture critique, la fréquentation intense de spectacles ;
- Repérer les talents artistiques et anticiper le goût des publics ;
- S'informer de l'évolution du tissu théâtral dans sa diversité ;
- Pouvoir développer le dialogue entre les différents acteurs de la création ;
- Rédiger des textes destinés à présenter les démarches de création ;
- Concevoir des contenus et supports adaptés (forme, style, langage...) aux publics visés selon la structure ;
- Concevoir des actions artistiques ou pédagogiques originales ;
- Pratiquer une ou plusieurs langues étrangères.

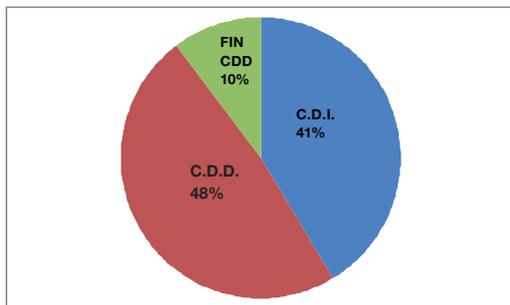
## Compétences pour les relations avec les publics

- Maîtriser les techniques de l'information et de la communication afin de les intégrer dans un plan de communication ;
- Maîtriser les techniques de recherche des informations pour leur traitement et leur classement ;
- Connaître les techniques d'élaboration d'un cahier des charges en planifiant les actions ;
- Participer à la coordination de la chaîne graphique pour éditer et diffuser des documents ;
- Connaître les technologies de communication multimédia ;
- Maîtriser la gestion et la publication assistée par ordinateur ;
- Entretenir et développer un réseau de relais ;
- Savoir déléguer les tâches entre équipes administrative, technique et partenaires afin d'organiser un événement culturel ;
- Développer des partenariats et les relations avec la presse ;
- Connaître les techniques du marketing ;
- Savoir rédiger un dossier pédagogique ;
- Savoir exploiter un logiciel de billetterie.

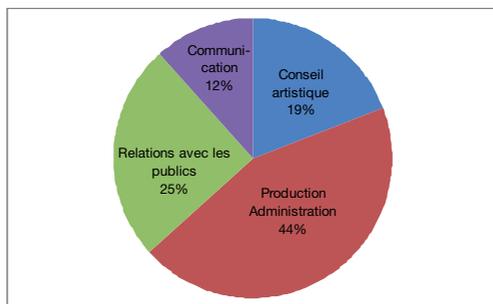
## LE DEVENIR PROFESSIONNEL

Les graphiques ci-dessous résument la situation en novembre 2011 des 58 diplômés des quatre premières promotions (à quatre ans, à trois ans, à deux ans et à un an après leur certification) :

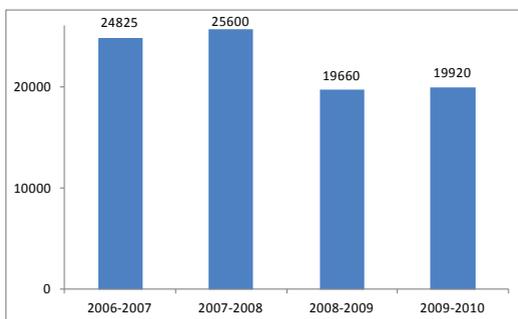
### Répartition des situations par type de contrat



### Répartition par type d'activité



### Salaire moyen brut annuel des quatre premières promotions (en €)



# ACCÈS

## 1. VOIES D'ACCÈS AU M2 PROFESSIONNEL

- Le M1 Etudes théâtrales, avec en priorité le suivi des cours fléchés et le choix d'un sujet de dossier spécifique, avec 14 de moyenne et au moins 14 au dossier.
- Un autre Master de niveau M1 (ou maîtrise) dans un domaine proche (arts du spectacle, lettres et sciences humaines, sciences sociales) ou un diplôme équivalent (français ou étranger) avec Mention Bien.
- Le mémoire de M1 doit, dans tous les cas, avoir été soutenu au plus tard lors de la session de juin 2012.
- VAPP pour les adultes en reprise d'études, issus des métiers administratifs ou artistiques du théâtre et des spectacles :  
pour constituer un dossier, s'adresser à la cellule REVA - Reprise d'Etudes et Validation des Acquis - (bureau 352)

Tél. : 01 45 87 78 85 ; 01 45 87 40 99 - Courriel : [FCP3@univ-paris3.fr](mailto:FCP3@univ-paris3.fr)

## 2. LES PRÉREQUIS

Outre le niveau d'études ou d'expérience professionnelle requis, une maîtrise de l'expression française (écrite et orale) sera exigée ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais (écrit et oral) et une pratique des logiciels Word et Excel.

## 3. LE RECRUTEMENT

Le recrutement s'effectue selon deux étapes successives.

### 1. UNE PREMIÈRE SÉLECTION A LIEU À PARTIR D'UN DOSSIER.

- COMPOSITION DU DOSSIER
  - une lettre de motivation manuscrite, argumentée et raisonnée ;
  - une critique d'un spectacle de votre choix, développée et argumentée (environ 5 000 signes)  
ou l'analyse d'une action de sensibilisation artistique dans une structure du spectacle vivant (environ 10 000 signes) ;
  - un résumé en deux pages de votre mémoire de recherche ;
  - un C.V. détaillé ;
  - une copie des diplômes avec mention (M1 ou licence et notes de séminaires du M1 si soutenance du mémoire en juin 2012).

## 2. LES CANDIDATS SÉLECTIONNÉS SONT CONVOQUÉS POUR UN ENTRETIEN DEVANT UN JURY COMPOSÉ DE MEMBRES DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE.

Le recrutement se fait à la suite de cet entretien. L'inscription définitive nécessite la présence à la réunion d'accueil en juin, au stage de prérentrée et l'obtention d'un contrat d'apprentissage ou d'un stage de longue durée en septembre.

Aucun renseignement supplémentaire sur le dossier ne sera fourni par le secrétariat. Il n'y a aucun imprimé administratif à remplir avant la sélection.

## 4. LE CALENDRIER POUR LA RENTRÉE 2012

- **REMISE DU DOSSIER** : le vendredi 1<sup>er</sup> juin 2012 au plus tard.

Les dossiers sont à envoyer en 2 exemplaires à :

Secrétariat de l'Institut d'Études Théâtrales  
Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle, Centre Censier  
13, rue Santeuil, 75231 Paris Cedex 05

- **ENTRETIENS** : le lundi 18 juin 2012
- Réunion d'accueil pour les candidats sélectionnés le **mercredi 20 juin 2012** de 10h à 16h30

### • **STAGE DE PRÉ-RENTRÉE**

**Un stage de pré-rentrée sera organisé les 13 et 14 septembre 2012**

Le planning prévu est le suivant :

- **Jeudi 13/09** :
  - **10h00-13h00** : accueil de l'équipe pédagogique pour indiquer les méthodes de travail,
  - **14h-18h30** : test de niveau et cours d'anglais ; bilan de la recherche des contrats d'apprentissage et des stages ; organisation des sorties théâtrales
- **Vendredi 14/09** :

Transmission de l'expérience vécue par la promotion Christophe Rauck dans la préparation et la conduite de la rencontre Scénoscope #6 à la nouvelle promotion ; travail de recherche sur le thème de la rencontre Scénoscope #7 ; cours de droit et économie du spectacle.

L'association Équip'arts regroupe les étudiants du master, des membres de l'équipe pédagogique et des professionnels associés pour faire partager leur expérience.

Ses objectifs sont de :

- faciliter, par des échanges d'informations sur les offres de stages et d'emplois, des conseils, des séances de formation, l'insertion professionnelle des étudiants du master 2 professionnel ;
- organiser des journées d'études thématiques ;
- éditer tout type de documents pour la communication ;
- mettre en place des sorties pédagogiques (spectacles, visite de théâtres, de centres de ressources...) ;
- organiser des rencontres avec des professionnels de la culture ;
- organiser des événements culturels ;
- suivre les parcours professionnels des anciens élèves du master ;
- réaliser, pour le compte de tiers, des études à caractère pédagogique.



L'association Équip'arts organise chaque année, dans le cadre du cours Programmation / communication / relation aux publics, une « rencontre Scénoscope » sous la forme d'un événement culturel avec des professionnels du spectacle vivant.

**La première rencontre Scénoscope #1 « Arts vivants : Désirs d'Europe ? » a été organisée au Théâtre National de la Colline le lundi 4 juin 2007 de 9h30 à 19h.**

Elle a été présidée par Jean-Marc Adolphe, rédacteur en chef de la revue *Mouvement*. Des metteurs en scène, des directeurs de structure, des conseillers artistiques et quelques universitaires ont échangé leurs points de vue sur les liens entre les arts du spectacle et la formation d'une identité culturelle européenne autour de trois tables rondes :

**10h-12h30 - Programmateur et artiste : radioscopie d'un couple singulier** avec :

Bodo BIRK (directeur du Festival Figurentheater à Nürnberg) ; Anja DIRKS (programmatrice théâtre au théâtre Gessnerallee à Zurich) ; Renaud HERBIN (directeur de la Compagnie Làoù) ; Fabien JANELLE (directeur de l'ONDA) ; Mathieu MENGHINI, (directeur du Théâtre Forum Meyrin à Genève) ; Andrea NOVICOV (directeur de la Compagnie Angledange) ; Philippe QUESNE (directeur de la Compagnie Vivarium Studio).

**14h-16h30 - Les réseaux européens : entre les mailles du filet** avec :

Gérald DRUBIGNY (directeur du réseau Europe Arts) ; Antoine GINDT (directeur de T&M), Didier JUILLARD (secrétaire général du TNS) ; Krystyna MEISSNER (directrice du Théâtre Współczesny en Pologne) ; Jean-Jérôme RACLOT (directeur du Théâtre de Rungis) ; Eleonora ROSSI (conceptrice du projet « La Nuit interculturelle du théâtre européen ») ; Leo VUKELIC (directeur du Théâtre jeune public de Dubrava à Zagreb).

**17h-19h - L'Europe culturelle : une insémination artificielle ?** avec :

Pierre BACHELIER (chargé de production à l'Union des Théâtres de l'Europe) ; Domenico CASTALDO (metteur en scène et fondateur de la Compagnie Laboratorio Permanente) ; Geneviève FRAISSE (philosophe) ; Emmanuel WALLON (professeur à l'Université Paris X et au Centre d'études théâtrales de l'Université de Louvain-la-Neuve).

**La seconde rencontre Scénoscope #2 « Francophonie, tes papiers ! » l'a été aux ateliers Berthier de l'Odéon – Théâtre de l'Europe le jeudi 15 mai 2008 de 14h à 18h.**

Elle s'est déroulée principalement autour de la lecture de textes d'auteurs francophones et de discussions sur les liens entre les écritures théâtrales de langue française et l'espace politique de la francophonie.

**1. 14h30-15h30**

Hommage à Aimé Césaire par les étudiants de la promotion ; Gustave AKAKPO (auteur, illustrateur, conteur) ; Jean LAMBERT-WILD (écrivain, metteur en scène et scénographe) ; Marie-Agnès SEVESTRE (directrice du festival Les Francophonies en Limousin).

## 2. 15h30-16h30

Audrey THIVILLON (comédienne) ; Koffi KWAHULÉ (dramaturge, comédien, metteur en scène) ; Paulin FODOUOP (comédien et metteur en scène) ; DGIZ (slammer, rappeur).

## 3. 16h30-17h30

Vincent BYRD LESAGE (comédien, auteur, metteur en scène) ; Nathalie VAIRAC et Jean-Pierre BECKER (comédiens) ; DELO (auteur et comédien) ; Odile SANKARA (comédienne).

### Le Scénoscope # 3 « La question du public – Acte 1 : l'artiste »

La promotion Philippe Adrien a organisé un cycle de quatre tables rondes en partenariat avec le Centquatre autour de thèmes sur les relations avec le public vécues et pensées par les artistes. Les rencontres ont eu lieu des dimanches de 16h à 18h. Une revue faisant la synthèse des débats a été éditée et distribuée lors du 5<sup>ème</sup> salon du théâtre et de l'édition théâtrale à Paris du 22 au 24 mai 2009.

#### Table ronde n°1 : Le geste artistique est-il un acte politique ? L'action culturelle est-elle une action artistique ? (1/03/09)

Robert CANTARELLA (metteur en scène et co-directeur du Centquatre), Aziz CHOUAKI (auteur), Gérald GARUTTI (dramaturge au TNP de Villeurbanne), Jean-Jacques HOCQUARD (administrateur de La Parole errante), Caroline MASINI (directrice artistique du Théâtre Enquête), Serge SAADA (Responsable de la formation à la médiation culturelle à Cultures du Coeur), Diane SCOTT (metteure en scène et critique), Michel SIMONOT (auteur, metteur en scène et sociologue).

#### Table ronde n° 2 : Polémiques autour de l'utilisation du marketing (5/04/09)

Françoise ROUSSEL (directrice du marketing et des relations publiques à l'Opéra National de Paris), Cyril DUCHÈNE (responsable des publics et du développement au Centre National de la Danse), Jean-Pierre VINCENT (metteur en scène), Antoine GINDT (directeur de T&M), Olivier DONNAT (chargé d'études sur les pratiques culturelles au sein du DEPS du Ministère de la culture et de la communication).

### **Table ronde n° 3 : La transmission de l'œuvre par l'artiste (12/04/09)**

Olivier BESSON (acteur, metteur en scène), Thibault FAYNER (auteur), Frédéric FISBACH (co-directeur du Centquatre), Jean-Michel RABEUX (auteur, metteur en scène).

### **Table ronde n° 4 : Utopies et invention de nouveaux modèles (26/04/09)**

Hubert COLAS (auteur, metteur en scène), Patrick GUFFLET (directeur du théâtre Paris-Villette, ), Gwénaél MORIN (metteur en scène), Jack RALITE (sénateur de Seine-Saint-Denis), Cyril TESTE (comédien, metteur en scène, Collectif M&M).

### **Le Scénoscope #4 « La question du public – Acte 2 : Publics et territoires » a été organisé le dimanche 13 décembre 2009 de 14h à 18h à la Comédie de Reims dans le cadre du Festival Reims Scènes Communes d'Europe.**

La rencontre a été conçue autour de deux tables rondes sur les questions des rapports entre les artistes, les territoires et les publics en insistant plus particulièrement sur les expériences alternatives qui visent à susciter une participation active des spectateurs dans de nouveaux espaces ou dispositifs. Des artistes et professionnels du spectacle vivant européen ont échangé des témoignages et interrogations sur leurs pratiques.

### **Table ronde n°1 : Expériences des nouveaux territoires (14h à 15h40)**

Fabrice RAFFIN (sociologue) ; Joanna WARSZA (curatrice de la Laura Palmer Fondation, Varsovie) ; Sarah HARPER (metteur en scène) ; Florent LAMOUREUX (porteur du projet « Sibiu capitale européenne de la culture 2007 »).

### **Table ronde n°2 : Espaces de partages et de représentations (16h à 18h)**

Stéphanie AUBIN (directrice du Manège, scène nationale de Reims) ; Charlotte DAVID (directrice du Centre international de formation des arts du spectacle, Bruxelles) ; David ROLLAND (chorégraphe, Paris) ; Carlos PINA (artiste, performer, festival Ebent, Barcelone) ; Joanna WARSZA.

### **Le Scénoscope #5, intitulé « Engageons Nous ! Engagez Nous ! » a été construit en partenariat avec le Théâtre de l'Aquarium dans le cadre du festival des Ecoles du Théâtre Public.**

Une exposition interactive a été organisée du 23 juin au 3 juillet dans et devant le Théâtre de l'Aquarium autour de *Dessine moi une nouvelle forme* (craies et tableau noir : exprimez vous sur la question du jour) ; *Témoignages de générations* (installation numérique sur les thèmes du Scénoscope) ; *Le fond du bocal : archives de l'Aquarium* (affiches et photographies des années 70 à nos jours) ; *De la forêt de questions...à l'arbre à citations* (parcours santé du spectacle vivant) ; *Nous sommes là pour vous* (point d'information en itinérance dans le parc de la Cartoucherie).

Le samedi 25 juin à 17h30, Willy FALLA, psychosociologue, spécialiste de l'organisation en entreprise, a échangé avec le public sur le partage du pouvoir dans les structures.

Le samedi 2 juillet, une journée « Remue-méninges » a été organisée aux Théâtres de l'Aquarium, de l'Epée de Bois et de la Tempête.

**de 10h à 13h #1 « Lectures et Conjectures : Du projet à la scène »**

Trois jeunes équipes de théâtre ont été invitées à venir parler de leurs projets et de leurs envies artistiques, à échanger avec des techniciens, des administrateurs et des artistes pour mieux appréhender les processus de création et la faisabilité de leur projet.

**de 14h30 à 17h #2 « Action culturelle, réaction artistique : réfléchir la médiation »**

Une interrogation a été menée sur les enjeux de l'action artistique et culturelle qui la soutiennent autant que sur sa place et sa forme.

**de 14h30 à 17h #3 « Accompagnement artistique et processus de création »**

Des échanges ont eu lieu sur les possibilités de coopération entre les artistes et les administrateurs à travers une connaissance mutuelle de la culture théâtrale et des enjeux de la production.

## MAQUETTE PÉDAGOGIQUE DU MASTER 2

### Semestre 3

Enseignement ou activité pédagogique	Volume horaire	Coefficient	ECTS
Ecritures sur les spectacles, comité de lecture (UE)	36h	2	5
Anglais (UE)	18h	1	3
Gestion budgétaire (UE)	30h	1	2
Droit et économie du spectacle vivant (UE)	36h	2	5
Histoire des politiques du théâtre en France au XX <sup>e</sup> siècle (UE)	36h	2	5

### Semestre 4

Enseignement ou activité pédagogique	Volume horaire	Coefficient	ECTS
Gestion des organisations (UE) <sup>2</sup>	39h	2	5
Les réseaux de production et de diffusion français et internationaux (UE)	39h	2	5
Programmation /communication / Relation aux publics (UE) <sup>2</sup>	94h <sup>1</sup>	2	5
Ecritures dramatiques et dramaturgiques (UE) <sup>2</sup>	75h	2	5
Stage (UE) <sup>2</sup>	650 h	3	5
Mémoire professionnel (UE) <sup>2</sup>		6	15

<sup>1</sup> 71 heures de cours + 23 heures de préparation et de conduite du Scénoscope

<sup>2</sup> Ces enseignements ne comportent pas d'examen final ni de session de rattrapage

155 heures d'encadrement pédagogique à l'université sont ajoutées de façon à réduire d'autant la présence obligatoire des apprentis en entreprise. Leur décomposition sera détaillée au début de l'année universitaire.

## DESCRIPTIF DES COURS

### ÉCRITURES SUR LES SPECTACLES, COMITÉ DE LECTURE (T9MP5)

*Angela de Lorenzis*

#### OBJECTIFS

« Écrire sur le théâtre est une entreprise peut-être désespérée » remarquait le grand théoricien Bernard Dort. Pourtant, à quelque poste que ce soit dans une entreprise culturelle, il y a nécessité pour tous les administratifs, aussi bien que pour les artistes, de produire un certain nombre de documents pour accompagner son projet artistique et les spectacles qui y sont présentés. De la présentation d'une programmation à la critique des spectacles en passant par la constitution de dossiers ou livrets dramaturgiques, ce qui se joue c'est la détermination de la place du spectateur et de son regard : à quelle place, selon quel axe...

Les différents écrits sur le spectacle vivant seront étudiés. Certains émanent des structures culturelles (théâtre, festival ou compagnie) et s'inscrivent dans un plan de communication : des dossiers d'accompagnement d'un spectacle en amont, de la création, à la bible distribuée le jour de la représentation. D'autres sont écrits par des personnes extérieures à ces structures et portent un regard critique sur ces œuvres.

Les étudiants seront invités à écrire un certain nombre de textes et à produire également des documents en rapport avec les spectacles choisis dans la saison en cours.

Parallèlement, une réflexion sera menée autour d'autres écritures : les écritures contemporaines et leur dramaturgie. Ces dernières années la vivacité et la variété de la production de pièces contemporaines ont fait naître dans les théâtres et d'autres institutions un grand nombre de comités de lecture chargés de répondre à la demande croissante des auteurs. Des pièces contemporaines seront donc proposées aux étudiants qui vont former leur propre «comité de lecture» afin d'apprendre à parler d'une pièce, à défendre un point de vue face à d'autres lecteurs et à écrire une fiche de lecture ou d'autres documents concernant les pièces contemporaines en circulation.

#### ÉVALUATION

Contrôle continu : analyse d'un ou deux spectacles et/ou exposé (50%)

Travail final : production d'un ou deux livrets dramaturgiques et/ou travail sur table (50%).

### GESTION BUDGÉTAIRE (T9MP2)

*Jean-Christophe Boissonnade*

#### OBJECTIFS

L'objectif central est de développer des compétences dans la gestion budgétaire en s'appuyant sur une meilleure maîtrise du logiciel Excel.

La première étape porte sur la construction des budgets prévisionnels de production et d'exploitation d'un spectacle, dans le respect des règles comptables, sociales et fiscales. Une approche budgétaire analytique sous forme de tableaux liés permet de projeter des « scénarios » afin d'aider à la prise de décision. Le respect et la maîtrise du plan comptable permettent de s'adapter aux différents formats de présentation des comptes, exigés par les tutelles publiques ou organismes d'aide pour les demandes de financement.

La seconde étape consiste à intégrer les charges et produits d'activités artistiques à ceux d'une structure. Le compte de résultat, alimenté par l'ensemble des budgets analytiques d'activités et de fonctionnement, doit offrir une vision globale et actualisée au gestionnaire. Le rapport entre fonctionnement et activités, enjeu principal de la gestion budgétaire, devient mesurable en tant qu'indicateur. Les liens entre plan de trésorerie, compte de résultat global et bilan de la structure seront enfin développés.

### ÉVALUATION

Exercices en cours de formation (50%) ; étude de cas (50%).

## **DROIT ET ÉCONOMIE DU SPECTACLE VIVANT (T9MP3)**

*Daniel Urrutiaguer*

### OBJECTIFS

L'objectif dans un premier temps est de sensibiliser les étudiants aux problèmes de régulation économique et juridique de la filière du spectacle vivant par une réflexion sur les sources de déséquilibres dans les liens entre collectivités publiques, compagnies, artistes, établissements culturels et publics.

Il s'agit ensuite de présenter les règles juridiques par une étude des textes de référence sur les statuts des organisations, la réglementation des spectacles, les contrats de production et de diffusion, la protection du droit d'auteur et des droits voisins, les compétences culturelles des administrations publiques, le régime fiscal. Cette étude est complétée par des témoignages de professionnels sur le montage et l'exploitation de spectacles.

La compréhension de l'évolution de l'environnement juridique des organisations du spectacle vivant au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle pourra permettre une réflexion sur les enjeux socioéconomiques sous-jacents, notamment dans les débats sur les orientations des politiques culturelles dans un monde de très petites entreprises produisant des projets de plus en plus nombreux.

### ÉVALUATION

Exercices en cours de formation (40%) ; devoir sur table (60%).

## BIBLIOGRAPHIE DE BASE

- CENTRE NATIONAL DU THÉÂTRE, *Guide – annuaire du spectacle vivant 2011*, Paris, CNT, 2010.
- EVRARD, Yves (dir.), *Le management des entreprises artistiques et culturelles*, Paris, Economica, 2004.
- MONNIER, Sophie, Elsa FOREY, *Droit de la culture*, Paris, Gualino, 2009.
- URRUTIAGUER, Daniel, *Economie et droit du spectacle vivant en France*, Paris, PSN, 2009.

## HISTOIRE DES POLITIQUES DU THÉÂTRE EN FRANCE AU XX<sup>e</sup> SIECLE (T9MP4)

*Marco Consolini*

### OBJECTIFS

Le cours se propose de parcourir l'histoire des politiques du théâtre en France de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours. Il s'agira notamment de suivre la naissance et le développement de la notion de théâtre public : de l'utopie de théâtre du peuple d'un Romain Rolland ou d'un Maurice Pottecher aux premières tentatives de Firmin Gémier ; de la politique culturelle du Front Populaire à l'expérience de Jean Vilar et à la décentralisation de l'après-guerre ; des Maisons de la Culture d'André Malraux à la mise en place de l'actuel réseau du théâtre subventionné...

La perspective historique sera centrée autour des spécificités du théâtre français, tout en les mettant constamment en dialogue avec un contexte européen plus large.

### ÉVALUATION

- un exposé (50%),
- un devoir sur table (40%),
- un exercice écrit (10%).

## BIBLIOGRAPHIE DE BASE

- ABIRACHED, Robert, *Le Théâtre et le prince, I. L'embellie 1981-1991 ; II. Un système fatigué 1993-2004*, Arles, Actes Sud, 2005.
- ABIRACHED, Robert, *La Décentralisation théâtrale*, 4 vol., Arles, Actes Sud, 1992-1995.
- GOETSCHER, Pascale, *Renouveau et décentralisation du théâtre (1945-1981)*, Paris, PUF, 2004.
- JOMARON, Jacqueline de (dir.), *Le Théâtre en France*, Paris, Armand Colin, 1992 [1989].

# ANGLAIS (T9MP1)

Liliane Campos

## OBJECTIFS

Ce cours est conçu pour aider les étudiants du Master à améliorer leur compréhension et leur communication écrite et orale en anglais. Il s'agit de les aider à acquérir les compétences nécessaires à la communication professionnelle : le langage administratif du théâtre, mais aussi le vocabulaire et la rhétorique propres à la présentation de spectacles et de politiques artistiques en anglais. Une partie de chaque séance est consacrée à l'expression orale : les étudiants présentent des comptes rendus de l'actualité théâtrale en anglais et participent à des jeux de rôle liés à la promotion et à la production de spectacles.

Une évaluation du niveau des étudiants au début de l'année permet de leur indiquer le travail à fournir dans la révision des bases grammaticales et lexicales. Ces révisions nécessitent une gestion autonome du rythme d'apprentissage. A ce travail personnel de consolidation des bases s'ajoutent les exercices demandés pour chaque séance : préparation de comptes rendus de l'actualité théâtrale ; préparation d'exercices oraux à partir de scénarios précis ; rédaction de textes destinés à des situations de communication variées.

## ÉVALUATION

- Une note de contrôle continu fondée sur un devoir à la maison et un exercice oral effectué à la fin du semestre (50%).
- Une note d'examen: le devoir sur table est composé durant la dernière séance du semestre et comprend un exercice de compréhension d'un texte anglais, une restitution en anglais d'un texte français, et une traduction grammaticale (50%).

## BIBLIOGRAPHIE DE BASE

- CECIL, Conrad et Jean-Philippe DURAND, *L'anglais pour la diffusion internationale du spectacle*, Weka, 2010.
- GRELLET, Françoise, *The Guide - Anglais*, Nathan, 2007.
- GUIRAUD, Bernard, *Dictionnaire bilingue du spectacle*, La maison du dictionnaire, 2009.
- MALAVIEILLE, Michèle et Wilfrid ROTGE, *Bescherelle - L'anglais pour tous*, 2008.
- PERSEC, Sylvie, *Grammaire raisonnée*, Ophrys, 2002.
- PERSEC, Sylvie et Jean-Claude BURGUE, *Grammaire raisonnée 2*, Ophrys, 2006.

# LES RÉSEAUX DE PRODUCTION ET DIFFUSION FRANÇAIS ET INTERNATIONAUX (TOMP1)

*François Campana*

## OBJECTIFS

Nous étudierons le paysage actuel de la production et de la diffusion théâtrales, les politiques théâtrales et culturelles, les choix et les stratégies des structures artistiques, en France et dans le monde. Un des premiers objectifs du théâtre est de se rapprocher des publics. Pour cela, il doit faire circuler les œuvres, développer les partenariats, s'organiser et créer des réseaux au niveau local, national et international.

Nous aborderons les politiques de programmation et de communication, la réalité des réseaux et tous les éléments qui permettent à l'art dramatique de trouver sa place dans le « concert mondial ».

Nous tenterons de mieux appréhender : les difficultés de mise en place des productions, des tournées, des échanges culturels internationaux ; les complications juridiques liées à la circulation des artistes et des œuvres ; les problématiques financières ou linguistiques ; les différences de perception de l'art dramatique, expression artistique ou divertissement ; les limites, comme les succès, des échanges culturels et artistiques.

À partir des éléments rassemblés par les étudiants, nous étudierons les différents types de politiques théâtrales: État providence ou tout privé, compétences culturelles des états, des villes ou des régions, institutions nationales ou secteur indépendant. Dans une dynamique collective, les objectifs sont de réfléchir aux principaux enjeux artistiques, sociaux, économiques, politiques, culturels ou diplomatiques qui accompagnent ces politiques de création et de diffusion.

## ÉVALUATION

Les étudiants seront évalués sur leur participation. Ils devront préparer un exposé qui sera le prétexte à une réflexion et à une discussion collectives autour du sujet traité. (100%)

## BIBLIOGRAPHIE DE BASE

- FRAISSE, Geneviève, *Rapport sur l'importance et le dynamisme du théâtre et des arts du spectacle dans l'Europe élargie*, Strasbourg, Parlement Européen (Commission de la culture, de la jeunesse, de l'éducation, des médias et des sports), 2002.
- LACOMBE, Robert, *Le spectacle vivant en Europe, modèles d'organisation et politiques de soutien*, Paris, La Documentation Française, 2004.

- ROCHE, François (dir.), *La culture dans les relations internationales, École française de Rome*, Tome 114-1-2002.
- WALLON, Emmanuel (dir.), *Europe, scènes peu communes, Études théâtrales*, Louvain-la-Neuve, 2007.
- WARESQUIEL, Emmanuel de (dir.), *Le Dictionnaire des politiques culturelles*, Paris, Larousse/CNRS Éditions, 2001.

## **PROGRAMMATION / COMMUNICATION / RELATION AUX PUBLICS (TOMP2)**

*Anne Goalard*

### **OBJECTIFS**

L'objectif central de ce cours est d'ouvrir les étudiants aux dimensions stratégiques mais aussi culturelles et idéologiques, sous-jacentes au développement des outils et des méthodes de travail dans les domaines de la communication, de la relation aux publics et de la programmation. Les étudiants seront invités à situer le cadre dans lequel s'opèrent les prises de décisions afin d'en discerner les impératifs artistiques, financiers et organisationnels.

Des professionnels reconnus des domaines spécifiques du marketing, de la médiation culturelle, du mécénat, de la billetterie, de la communication graphique et de la programmation seront invités à proposer une conférence sur leur domaine de spécialité :

- le choix d'un logiciel de billetterie : comment s'orienter dans ce domaine et construire le raisonnement nécessaire à la mise en œuvre d'un cahier des charges ?
- l'identité visuelle : comment sont organisés les appels à projet ? qui est le directeur artistique de la communication ?
- les évolutions du mécénat culturel : comment en bénéficier ?
- les choix de programmation des structures culturelles : quelle est la part des contraintes conjuguées de leur cahier des charges et de leur organisation en réseau ou de l'exercice du goût ?

Plusieurs exercices concrets seront proposés, en lien avec des théâtres ou des structures culturelles, au cours desquels les étudiants seront amenés collectivement ou par petits groupes à proposer leur réponse à la question posée par le professionnel invité. Les étudiants pourront ainsi être amenés à redéfinir une politique d'achat d'espaces, réaliser une enquête sur le public ou un dossier pédagogique ou encore organiser un débat à l'issue de la représentation d'un spectacle dans le but de prospecter ou de fidéliser des spectateurs.

L'acquisition de techniques propres à la communication culturelle : définition d'image institutionnelle, coordination de la chaîne graphique, édition et diffusion des documents (avec une initiation à l'utilisation de logiciels de mise en page), développement des partenariats et relations presse, élaboration d'une grille tarifaire, d'un budget de communication, pourra ainsi se faire par l'exemple. Certaines séances auront lieu hors les murs : maniement d'un logiciel de billetterie et prises de réservations dans une structure culturelle, visite d'imprimerie, organisations de débats dans un théâtre.

La compréhension concrète des liens à tisser de la programmation aux publics passe

aussi pour la classe du master par l'organisation d'un événement culturel important, le Scénoscope. Cette manifestation publique, commencera à être préparée pendant 20 heures au 1<sup>er</sup> semestre.

### ÉVALUATION

Les étudiants seront évalués sur leur capacité à prendre en charge les dossiers qui leur seront confiés et sur la réalisation d'exercices concrets conçus en collaboration avec des théâtres partenaires et d'exposés, notamment en relation avec la construction de leur mémoire professionnel (100%).

## ÉCRITURES DRAMATIQUES ET DRAMATURGIQUES (TOMP3)

*Joseph Danan*

### OBJECTIFS

L'atelier sera consacré prioritairement à l'écriture de textes dramaturgiques, mais aussi à l'écriture dramatique. Par textes dramaturgiques, on entend tous les textes qu'un dramaturge, un conseiller littéraire, un chargé de communication, etc., peuvent être amenés à écrire autour d'un spectacle. On inscrira toujours l'écriture dans un contexte précis et concret : programme de salle, brochure de saison, dossier de presse... Ces textes pourront être aussi de petites fictions narratives ou poétiques, en écho à l'œuvre concernée. On travaillera à partir de spectacles vus et de pièces lues.

Si l'on aborde aussi l'écriture dramatique dans le cadre de cet atelier, c'est avant tout dans un esprit exploratoire, afin de mieux comprendre les mécanismes et les enjeux de l'écriture pour la scène, à la fois dans sa généalogie (depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle) et dans sa contemporanéité la plus immédiate.

Dans tous les cas, il s'agira aussi, pour les étudiants, d'élargir leur culture théâtrale et d'approfondir, par la pratique, une approche théorique du phénomène théâtral, nourrie de lectures et d'échanges.

### ÉVALUATION

Les étudiants seront évalués sur leur participation à l'atelier (33%) ainsi que sur un dossier de textes dramaturgiques (34%) et l'écriture d'un texte dramatique, long ou bref (33%).

## GESTION DES ORGANISATIONS

*Karine Jousseume-Felber, Claire Dupont*

### OBJECTIFS

Le cours de Claire Dupont sera centré sur une initiation à l'administration des compagnies théâtrales en s'appuyant notamment sur l'exemple d'une compagnie émergente et d'une compagnie confirmée, administrées par son bureau

Productions Théâtrales. Les connaissances en droit, économie et gestion, transmises au premier semestre, pourront être consolidées. Un suivi de la préparation des mémoires professionnels centrés sur la production et la diffusion de spectacles à l'échelle nationale sera assuré au cours de cette période.

Le cours de Karine Felber-Jousseume sera centré sur la gestion des ressources humaines.

L'objectif est de partir des théories du management, de l'école Classique à l'école systémique en passant par les Ecoles des Relations Humaines et des Ressources Humaines, pour mettre en perspectives par une approche psychosociale le regard porté sur l'homme, le travail et les relations entre les deux.

La théorie du système sera ensuite introduite pour comprendre l'organisation puis l'équipe comme un système humain, doté de finalités, de mythes et croyances, de règles de comportement, de qualités émergentes au cours de son cycle de vie.

L'étape suivante est de présenter le management par les processus selon les données d'entrée et de sortie, à différencier des objectifs et résultats, pour gérer la complexité, l'intelligence collective, la coopération conflictuelle. Une réflexion sur les actes managériaux courants (délégation, évaluation, régulation de tensions ou conflits, conduite de réunions) pourra alors être développée en lien avec le vécu professionnel des apprentis et stagiaires en évoquant l'impact de nouvelles modalités communicationnelles.

## ÉVALUATION

- un exercice pour le cours sur l'administration des compagnies théâtrales (30%) ;
- une évaluation formative pour le cours sur la gestion des ressources humaines, chaque étudiant étant questionné sur la gestion de l'organisation et de l'équipe dans lequel il est impliqué en contrat d'apprentissage ou en stage par un jury constitué par la formatrice et deux de ses camarades (70%).

## STAGES (TORST)

La formation est habilitée par le CFA Formasup Paris pour encadrer des contrats d'apprentissage sur l'ensemble de l'année, ce qui est une formule optimale pour se professionnaliser.

La durée minimale du stage est de 650 heures dans l'année. Le stage ne peut dépasser la date du 30 septembre de l'année suivante afin de pouvoir être validé dans le cadre du diplôme.

Obligatoire, le stage est accompli au sein d'une structure professionnelle relevant des arts du spectacle vivant. Le choix du stage peut se faire dans le cadre des partenariats du Master Professionnel ou sur proposition de l'étudiant en accord avec l'enseignant responsable.

## MÉMOIRE (TOMEM)

Au cours de leur formation pratique et théorique les étudiants devront réaliser un mémoire professionnel qui sera constitué de deux volets. Le premier représente un rapport d'apprentissage ou de stage d'environ cinq pages qui analyse spécifiquement les tâches et missions confiées durant le stage pratique ; le second volet est le mémoire proprement dit dont la longueur et le sujet sont définis en concertation avec un directeur de recherche, et qui s'articulera autour d'une problématique en rapport avec la structure d'accueil du stage et le champ professionnel que celui-ci a permis d'explorer. L'étudiant devra veiller à se dégager du temps pour sa recherche durant sa présence en entreprise.

Le mémoire professionnel fait l'objet d'une soutenance en juin ou septembre, devant un jury constitué en partie de professionnels, et donne lieu à deux notations, celle de la réussite du stage qui tient compte de l'évaluation du maître de stage, de la qualité du rapport de stage et de l'échange avec le jury, l'autre notation concerne le mémoire de recherche et sa soutenance.

### CONTACTS

#### Responsables pédagogiques

Sylvie CHALAYE, Daniel URRUTIAGUER

#### Responsable du Scénoscope

Anne GOALARD

#### Accueil des étudiants

01 45 87 40 61

[hurel-regis.beninga@univ-paris3.fr](mailto:hurel-regis.beninga@univ-paris3.fr)